

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21680295900017

POSTE COMPTABLE : SGC de colmar

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	51

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	54
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
B3.1 - Etat des provisions constituées	56
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	58
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	59
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	60
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	62
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	63
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	75

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

☐ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle D1 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		3 068

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		1 024,96

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	776,29
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	824,32
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 210,78
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	27,88
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	41,94 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,93 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	146,88 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5,83 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établi sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-035 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	2 751 172,40	3 083 657,23	1 843 442,56	A1 2 175 927,39
Investissement	761 177,35	537 513,16	105 644,39	A2 -118 019,80
Fonctionnement	1 989 995,05	2 546 144,07	1 737 798,17	A3 2 293 947,19

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes	Solde (B)	
I + II	384 791,91	III + IV	21 242,00	B1 -363 549,91
I	384 791,91	III	21 242,00	B2 -363 549,91
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 812 377,48
Investissement	A2 + B2	-481 569,71
Fonctionnement	A3 + B3	2 293 947,19

(1) Ent à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur le ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAP DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 384 791,91
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	106 064,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	229 242,91
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	49 484,60
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 21 242,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	21 242,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées et non rattachées et non rattachées ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2023 PLaine sportive	Création d'une plaine sportive AP pluriannuelle 2023-2025	23, 20, 21	1 312 102,00
TOTAL			1 312 102,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		1 312 102,00
---------------	--	--------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	343 592,80	106 064,40	414 341,20	414 341,20	520 405,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	44 660,38	0,00	52 085,98	52 085,98	52 085,98
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	981 940,27	229 242,91	639 156,40	639 156,40	868 399,31
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 484 382,25	49 484,60	2 276 376,15	2 276 376,15	2 325 860,75
Total des dépenses d'équipement		2 854 575,70	384 791,91	3 381 959,73	3 381 959,73	3 766 751,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	52 135,56	52 135,56	52 135,56
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 100,00	0,00	19 100,00	19 100,00	19 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 100,00	0,00	71 235,56	71 235,56	71 235,56
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 954 675,70	384 791,91	3 453 195,29	3 453 195,29	3 837 987,20

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 954 675,70	384 791,91	3 453 195,29	3 453 195,29	3 837 987,20
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	118 019,80
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 956 007,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 019 210,80	21 242,00	620 114,80	620 114,80	641 356,80
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	640 362,01	640 362,01	640 362,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 019 210,80	21 242,00	1 260 476,81	1 260 476,81	1 281 718,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	179 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	120 192,19	0,00	481 569,71	481 569,71	481 569,71
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 550,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		349 742,19	0,00	714 569,71	714 569,71	714 569,71
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 368 952,99	21 242,00	1 975 046,52	1 975 046,52	1 996 288,52

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 771 256,76		1 912 718,48	1 912 718,48	1 912 718,48
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	23 169,94		47 000,00	47 000,00	47 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 794 426,70		1 959 718,48	1 959 718,48	1 959 718,48

TOTAL	3 163 379,69	21 242,00	3 934 765,00	3 934 765,00	3 956 007,00
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 956 007,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 959 718,48

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 029 220,00	0,00	985 100,00	985 100,00	985 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	946 060,00	0,00	998 800,00	998 800,00	998 800,00
014	Atténuations de produits	14 161,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	315 360,40	0,00	369 894,00	369 894,00	369 894,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 304 801,40	0,00	2 355 594,00	2 355 594,00	2 355 594,00
66	Charges financières	1 420,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
87	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	19 800,00	19 800,00	19 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	120,00		764,00	764,00	764,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 306 641,40	0,00	2 381 658,00	2 381 658,00	2 381 658,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 771 256,76		1 912 718,48	1 912 718,48	1 912 718,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	23 169,94		47 000,00	47 000,00	47 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 794 426,70		1 959 718,48	1 959 718,48	1 959 718,48

TOTAL	4 101 068,10	0,00	4 341 376,48	4 341 376,48	4 341 376,48
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 341 376,48
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	28 600,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	186 450,00	0,00	229 430,00	229 430,00	229 430,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	880 975,00	0,00	867 771,00	867 771,00	867 771,00
731	Fiscalité locale	1 064 802,00	0,00	1 144 693,00	1 144 693,00	1 144 693,00
74	Dotations et participations (3)	211 115,00	0,00	216 505,00	216 505,00	216 505,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	37 240,00	0,00	40 400,00	40 400,00	40 400,00
Total des recettes de gestion courante		2 409 182,00	0,00	2 528 799,00	2 528 799,00	2 528 799,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 409 382,00	0,00	2 528 999,00	2 528 999,00	2 528 999,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 409 382,00	0,00	2 528 999,00	2 528 999,00	2 528 999,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 812 377,48
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 341 376,48
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 959 718,48	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	52 135,56	0,00	52 135,56
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 100,00	0,00	19 100,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	155 822,00		155 822,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	436 987,60	0,00	436 987,60
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	52 085,98	0,00	52 085,98
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	868 399,31	0,00	868 399,31
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 253 456,75	0,00	2 253 456,75
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	3 837 987,20	0,00	3 837 987,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	118 019,80
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 956 007,00
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	985 100,00		985 100,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	998 800,00		998 800,00
014 Atténuations de produits	1 800,00		1 800,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	369 894,00	0,00	369 894,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	5 500,00	0,00	5 500,00
67 Charges spécifiques (9)	19 800,00	0,00	19 800,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	764,00	47 000,00	47 764,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 912 718,48	1 912 718,48
Dépenses de fonctionnement – Total	2 381 658,00	1 959 718,48	4 341 376,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 341 376,48
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

{6} Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

{7} A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

{8} A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

{9} Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

{10} Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	232 000,00	0,00	232 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	641 356,80	0,00	641 356,80
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	640 362,01	0,00	640 362,01
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		47 000,00	47 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 912 718,48	1 912 718,48
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		1 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 514 718,81	1 959 718,48	3 474 437,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	481 569,71
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 956 007,00
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	229 430,00		229 430,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	867 771,00		867 771,00
731	Fiscalité locale	1 144 693,00		1 144 693,00
74	Dotations et participations (8)	216 505,00		216 505,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	40 400,00	0,00	40 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	200,00	0,00	200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 528 999,00	0,00	2 528 999,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 812 377,48
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 341 376,48
---	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M, 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 954 675,70	384 791,91	1 312 102,00	3 453 195,29	3 453 195,29	155 822,00	3 297 373,29	3 837 987,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	343 592,80	106 064,40	83 418,00	330 923,20	330 923,20	0,00	330 923,20	436 987,60
204 Subventions d'équipement versées (9)	44 660,38	0,00	0,00	52 085,98	52 085,98	0,00	52 085,98	52 085,98
21 Immobilisations corporelles	981 940,27	229 242,91	48 000,00	639 156,40	639 156,40	0,00	639 156,40	868 399,31
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 484 382,25	49 484,60	1 180 684,00	2 203 972,15	2 203 972,15	0,00	2 203 972,15	2 253 456,75
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	155 822,00	155 822,00	155 822,00	0,00	155 822,00
Total des dépenses d'équipement	2 854 575,70	384 791,91	1 312 102,00	3 381 959,73	3 381 959,73	155 822,00	3 226 137,73	3 766 751,64
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		52 135,56	52 135,56		52 135,56	52 135,56
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 100,00	0,00		19 100,00	19 100,00		19 100,00	19 100,00
18 Opte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	100 100,00	0,00	0,00	71 235,56	71 235,56	0,00	71 235,56	71 235,56
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 954 675,70	384 791,91	1 312 102,00	3 453 195,29	3 453 195,29	155 822,00	3 297 373,29	3 837 987,20
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

118 019,80

Total des dépenses d'investissement cumulées

3 956 007,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 043 187,50	21 242,00	3 453 195,29	3 453 195,29	3 474 437,29
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 019 210,80	21 242,00	620 114,80	620 114,80	641 356,80
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	640 362,01	640 362,01	640 362,01
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 019 210,80	21 242,00	1 260 476,81	1 260 476,81	1 281 718,81
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	179 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
136 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	50 550,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières	229 550,00	0,00	233 000,00	233 000,00	233 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 248 760,80	21 242,00	1 493 476,81	1 493 476,81	1 514 718,81
021 Virement de la section de fonctionnement	1 771 256,76		1 912 718,48	1 912 718,48	1 912 718,48
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	23 169,94		47 000,00	47 000,00	47 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 794 426,70		1 959 718,48	1 959 718,48	1 959 718,48

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)				0,00
--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)				481 569,71
--------------------------------	--	--	--	------------

Total des recettes d'investissement cumulées				3 956 007,00
--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	2 954 675,70	384 791,91	1 312 102,00	3 453 195,29	3 453 195,29	155 822,00	3 297 373,29	III = I + II 3 837 987,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	106 064,40	83 418,00	330 923,20	330 923,20	0,00	330 923,20	436 987,60
202	Frais réalisation documents urbanisme	35 000,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2031	Frais d'études	290 628,80		294 423,20	294 423,20	0,00	294 423,20	385 523,60
2033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	14 964,00	14 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 964,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	44 660,38	0,00	52 085,98	52 085,98	0,00	52 085,98	52 085,98
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 000,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	37 660,38	0,00	46 085,98	46 085,98	0,00	46 085,98	46 085,98
21	Immobilisations corporelles	981 940,27	48 000,00	639 156,40	639 156,40	0,00	639 156,40	868 399,31
2111	Terrains nus	150 850,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2112	Terrains de voirie	18 850,00	0,00	57 700,00	57 700,00	0,00	57 700,00	57 700,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00	6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
2128	Autres agencements et aménagements	30 000,00	0,00	28 500,00	29 500,00	0,00	29 500,00	29 500,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
21318	Autres bâtiments publics	55 990,60	4 293,84	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	24 293,84
21321	Immeubles de rapport	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	60 129,80	0,00	62 630,00	62 630,00	0,00	62 630,00	62 630,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	4 248,00	0,00	21 550,00	21 550,00	0,00	21 550,00	21 550,00
2152	Installations de voirie	12 174,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	91 148,00	56 319,60	102 157,00	102 157,00	0,00	102 157,00	158 476,60
21568	Autre matériel, outillage incendie	4 875,91	0,00	40 400,00	40 400,00	0,00	40 400,00	40 400,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215736	Autre matériel et outillage de voirie	11 158,17	1 058,17	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	3 558,17

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
2158 Autres inst. matériel, outill. techniques	358 034,00	98 533,52		186 598,60	186 598,60	0,00	186 598,60	285 132,12
21828 Autres matériels de transport	52 000,00	45 588,00		24 312,00	24 312,00	0,00	24 312,00	69 900,00
21831 Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21838 Autre matériel informatique	47 749,96	21 281,16		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	30 981,16
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	16 371,83	1 819,62		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	6 019,62
2185 Matériel de téléphonie	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
2188 Autres immobilisations corporelles	23 360,00	349,00		30 008,80	30 008,80	0,00	30 008,80	30 357,80
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 484 382,25	49 484,60	1 180 684,00	2 203 972,15	2 203 972,15	0,00	2 203 972,15	2 253 456,75
2312 Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
2313 Constructions	1 319 382,25	0,00		847 200,00	847 200,00	0,00	847 200,00	847 200,00
2315 Install., matériel et outill. technique	165 000,00	49 484,60		1 285 772,15	1 285 772,15	0,00	1 285 772,15	1 335 256,75
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	155 822,00	155 822,00	155 822,00	0,00	155 822,00
Total des dépenses d'équipement	2 854 575,70	384 791,91	1 312 102,00	3 381 959,73	3 381 959,73	155 822,00	3 226 137,73	3 766 751,64
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		52 135,56	52 135,56		52 135,56	52 135,56
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00		52 135,56	52 135,56		52 135,56	52 135,56
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	100 100,00	0,00		19 100,00	19 100,00		19 100,00	19 100,00
1641 Emprunts en euros	81 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
16818 Emprunts - Autres prêteurs	18 600,00	0,00		18 600,00	18 600,00		18 600,00	18 600,00
18 Cpte de liaison : affectation (B/A, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	100 100,00	0,00	0,00	71 235,56	71 235,56	0,00	71 235,56	71 235,56
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 954 675,70	384 791,91	1 312 102,00	3 453 195,29	3 453 195,29	155 822,00	3 297 373,29	3 837 987,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	Plaine sportive	2023 PLaine sportive	14 250,00	0,00	155 822,00	155 822,00	155 822,00	0,00
TOTAL			14 250,00	0,00	155 822,00	155 822,00	155 822,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10

LIBELLE : Plaine sportive

AFFECTANT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023_Plane_sportive

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	14 250,00	a 0,00	155 822,00	b 155 822,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	14 250,00	0,00	83 418,00	83 418,00
2031	Frais d'études	0,00	14 250,00	0,00	83 418,00	83 418,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	72 404,00	72 404,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	72 404,00	72 404,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	19 850,00	d 19 850,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	19 850,00	19 850,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	19 850,00	19 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-135 972,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 043 187,50	21 242,00	3 453 195,29	3 453 195,29	3 474 437,29
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 019 210,80	21 242,00	620 114,80	620 114,80	641 356,80
1322	Subv. non transf. Régions	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	240 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	162 360,00	0,00	32 910,00	32 910,00	32 910,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	33 742,00	21 242,00	212 157,00	212 157,00	233 399,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	115 200,00	115 200,00	115 200,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	380 058,80	0,00	215 997,80	215 997,80	215 997,80
1348	Autres fonds non transférables	2 550,00	0,00	28 850,00	28 850,00	28 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	640 362,01	640 362,01	640 362,01
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	640 362,01	640 362,01	640 362,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 019 210,80	21 242,00	1 260 476,81	1 260 476,81	1 281 718,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	179 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
10222	FCTVA	39 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
10226	Taxe d'aménagement	140 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 550,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		229 550,00	0,00	233 000,00	233 000,00	233 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 248 760,80	21 242,00	1 493 476,81	1 493 476,81	1 514 718,81
021	Virement de la section de fonctionnement	1 771 256,76		1 912 718,48	1 912 718,48	1 912 718,48
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	23 169,94		47 000,00	47 000,00	47 000,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 849,18		1 849,18	1 849,18	1 849,18
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	3 750,15		3 750,15	3 750,15	3 750,15

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		6 400,00	6 400,00	6 400,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	14 526,15		31 956,21	31 956,21	31 956,21
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 044,46		3 044,46	3 044,46	3 044,46
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 794 426,70		1 959 718,48	1 959 718,48	1 959 718,48

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 168 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B6 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 101 068,10	0,00	0,00	4 341 376,48	4 341 376,48	0,00	4 341 376,48	III = I + II
011	Charges à caractère général (3)	1 029 220,00	0,00	0,00	985 100,00	985 100,00	0,00	985 100,00	985 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	946 060,00	0,00	0,00	998 800,00	998 800,00	0,00	998 800,00	998 800,00
014	Atténuations de produits	14 161,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	315 360,40	0,00	0,00	369 894,00	369 894,00	0,00	369 894,00	369 894,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 304 801,40	0,00	0,00	2 355 594,00	2 355 594,00	0,00	2 355 594,00	2 355 594,00
66	Charges financières	1 420,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	0,00	19 800,00	19 800,00	0,00	19 800,00	19 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	120,00	0,00	0,00	764,00	764,00	0,00	764,00	764,00
022	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 840,00	0,00	0,00	26 064,00	26 064,00		26 064,00	26 064,00
Total des dépenses réelles		2 306 641,40	0,00	0,00	2 381 658,00	2 381 658,00	0,00	2 381 658,00	2 381 658,00
023	Virement à la section d'investissement	1 771 256,76			1 912 718,48	1 912 718,48		1 912 718,48	1 912 718,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	23 169,94			47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 794 426,70			1 959 718,48	1 959 718,48		1 959 718,48	1 959 718,48

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)					0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées					4 341 376,48
---	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	2 409 382,00	0,00	2 528 999,00	2 528 999,00	2 528 999,00
016	APA	28 600,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	186 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	880 975,00	0,00	229 430,00	229 430,00	229 430,00
731	Fiscalité locale	1 064 802,00	0,00	867 771,00	867 771,00	867 771,00
74	Dotations et participations (2)	211 115,00	0,00	1 144 693,00	1 144 693,00	1 144 693,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	37 240,00	0,00	216 505,00	216 505,00	216 505,00
Total des recettes de gestion des services		2 409 182,00	0,00	2 528 799,00	2 528 799,00	2 528 799,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des recettes réelles		2 409 382,00	0,00	2 528 999,00	2 528 999,00	2 528 999,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		1 812 377,48
---------------------------------------	--	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		4 341 376,48
---	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (SF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	
III	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 101 068,10	0,00	0,00	4 341 376,48	4 341 376,48	0,00	4 341 376,48	4 341 376,48
011	Charges à caractère général (4)	1 028 220,00	0,00	0,00	985 100,00	985 100,00	0,00	985 100,00	985 100,00
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60611	Eau et assainissement	5 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60612	Energie - Electricité	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	3 200,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	9 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	9 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60624	Produits de traitement	9 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	18 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	52 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60633	Fournitures de voirie	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60636	Habillage et vêtements de travail	13 500,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Média.)	2 100,00	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6067	Fournitures scolaires	9 600,00	0,00	0,00	10 050,00	10 050,00	0,00	10 050,00	10 050,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	13 500,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6132	Locations immobilières	2 600,00	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
61521	Entretien terrains	22 000,00	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	90 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	120 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	55 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61524	Entretien bois et forêts	20 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
61551	Entretien matériel roulant	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6156	Maintenance	39 000,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
617	Etudes et recherches	18 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6188	Autres frais divers	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	16 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	2 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6234	Réceptions	5 000,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
6236	Catalogues et imprimés	14 200,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	12 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6241	Transports de biens	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6247	Transports collectifs	9 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 800,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 200,00	0,00		7 450,00	7 450,00	0,00	7 450,00	7 450,00
6282	Frais de gardiennage	9 800,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	8 000,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
6288	Autres services extérieurs	12 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
63512	Taxes foncières	28 500,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	946 060,00	0,00		998 800,00	998 800,00		998 800,00	998 800,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6218	Autre personnel extérieur	56 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
6331	Versement mobilité	2 785,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	515,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 890,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 040,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	560 095,00	0,00		438 000,00	438 000,00		438 000,00	438 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 700,00	2 700,00		2 700,00	2 700,00
64113	NBI	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	1 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		123 000,00	123 000,00		123 000,00	123 000,00
64168	Autres emplois aidés	26 780,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 920,00	0,00		69 000,00	69 000,00		69 000,00	69 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	130 810,00	0,00		139 000,00	139 000,00		139 000,00	139 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	1 240,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 030,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 755,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 800,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
014	Atténuations de produits	14 161,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom.	12 661,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	1 500,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	315 360,40	0,00	0,00	369 894,00	369 894,00	0,00	369 894,00	369 894,00
65131	Bourses	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65133	Secours d'urgence	5,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	72 420,00	0,00		73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	73 500,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 020,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 876,00	0,00		3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 344,00	0,00		7 400,00	7 400,00	0,00	7 400,00	7 400,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	26 750,00	0,00		35 705,00	35 705,00	0,00	35 705,00	35 705,00
657362	Subv. fonct. CCAS	135 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	33 945,40	0,00		43 984,00	43 984,00	0,00	43 984,00	43 984,00
65811	Droits d'"utilisé" - Informatique nuage	7 400,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
65818	Autres	2 700,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65888	Autres	18 550,00	0,00		5 055,00	5 055,00	0,00	5 055,00	5 055,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 304 801,40	0,00	0,00	2 355 594,00	2 355 594,00	0,00	2 355 594,00	2 355 594,00
66	Charges financières	1 420,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	920,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6688	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	300,00	0,00		19 800,00	19 800,00		19 800,00	19 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	300,00	0,00		19 800,00	19 800,00		19 800,00	19 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	120,00			764,00	764,00		764,00	764,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	120,00			764,00	764,00		764,00	764,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 840,00	0,00	0,00	26 064,00	26 064,00		26 064,00	26 064,00
Total des dépenses réelles		2 306 641,40	0,00	0,00	2 381 658,00	2 381 658,00	0,00	2 381 658,00	2 381 658,00
023	Virement à la section d'investissement	1 771 256,76			1 912 718,48	1 912 718,48		1 912 718,48	1 912 718,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	23 169,94			47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	23 169,94			47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 794 426,70			1 959 718,48	1 959 718,48		1 959 718,48	1 959 718,48

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6612 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	2 409 382,00	0,00	2 528 999,00	2 528 999,00	2 528 999,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	28 600,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6479	Remboursr sur autres charges sociales	5 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
016	APA	23 600,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	186 450,00	0,00	229 430,00	229 430,00	229 430,00
7022	Coupes de bois	20 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70311	Concessions dimetières (produit net)	1 800,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70323	Red. occupation dom. public	7 500,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
70328	Autres droits stationnement et location	6 200,00	0,00	9 150,00	9 150,00	9 150,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	26 800,00	0,00	29 800,00	29 800,00	29 800,00
7037	Contribution pour dégradation des voies	500,00	0,00	250,00	250,00	250,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	88 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	50,00	0,00	80,00	80,00	80,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	26 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 100,00	0,00	550,00	550,00	550,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	7 900,00	7 900,00	7 900,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	880 975,00	0,00	867 771,00	867 771,00	867 771,00
73211	Attribution de compensation	569 548,00	0,00	554 854,00	554 854,00	554 854,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	298 510,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73221	FNGIR	12 917,00	0,00	12 917,00	12 917,00	12 917,00
731	Fiscalité locale	1 064 802,00	0,00	1 144 693,00	1 144 693,00	1 144 693,00
73111	Impôts directs locaux	839 502,00	0,00	897 943,00	897 943,00	897 943,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	83 000,00	0,00	85 350,00	85 350,00	85 350,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	85 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00
73154	Droits de place	1 200,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
731721	Taxe de séjour	16 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
7318	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	211 115,00	0,00	216 505,00	216 505,00	216 505,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	52 000,00	0,00	49 023,00	49 023,00	49 023,00
741121	DSR des communes	30 000,00	0,00	36 500,00	36 500,00	36 500,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	22 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
74712	Emplois d'avenir	10 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
74718	Autres participations Etat	1 400,00	0,00	200,00	200,00	200,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	66 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	28 000,00	0,00	98 282,00	98 282,00	98 282,00
748388	Autres	485,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74888	Autres	1 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	37 240,00	0,00	40 400,00	40 400,00	40 400,00
752	Revenus des immeubles	31 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	12 400,00	12 400,00	12 400,00
75888	Autres	6 240,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 409 182,00	0,00	2 528 799,00	2 528 799,00	2 528 799,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 409 382,00	0,00	2 528 999,00	2 528 999,00	2 528 999,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalesées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettas imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
91932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								ON	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de liage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
1/2017		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2/2017		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
3/2017		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
158 Emprunts et dettes assimilés (Total)					186 000,00							ON	
1581 Autres emprunts (total) (9)					186 000,00								
201700072	CAISSES ALLOCATIONS FAMILIALES	29/06/2017	01/07/2019	01/07/2020	186 000,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
1582 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1587 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					186 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1504 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1/2017		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
2/2017		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
3/2017		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		130 200,00					18 600,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		130 200,00					18 600,00	0,00	0,00	0,00	
201700072		0,00	A-1	130 200,00	6,50	F		0,000	18 600,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - COMMUNE DE STE CROIX-EN-PLAINE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulés de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		130 200,09					18 600,09	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture D.

Exemple A.1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire QCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

1431 Taux de taux d'intérêt avant opérations de couverture : E : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(16) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

163) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et commercialisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et commercialisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement recus au titre du contrat d'échange éventuellement au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 8). 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	130 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe rétrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, désigner une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)						
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice		Dont	
					Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		
		Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	01/01/2000
L	2041534 réseaux d'électrification	20	01/01/2000
L	20421 mise en souterrain réseau	5	01/01/2000
L	20422 Subv de droit privé bât et installation	5	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N				B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	763,86		0,00	763,86	0,00	763,86
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	763,86		0,00	763,86	0,00	763,86
t 320/2018 dépôts sauvages	250,00	05/04/2023	0,00	250,00	0,00	250,00
1 320/2017 presbytère commune oberentzen	513,86	05/04/2023	0,00	513,86	0,00	513,86
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	763,86		0,00	763,86	0,00	763,86
TOTAL PROVISIONS	763,86		0,00	763,86	0,00	763,86

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	2 913 150,71	2 066 212,50	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 913 150,71	2 066 212,50										35 721,90	128 159,33
POLE HABITAT COLMAR CENTRE ALSACE - OPH	2016	P	266801 PLSDD 02 PRET LOCATIF SOCIAL SANS PREFI	Eis CDC CAISSE DÉPÔT ET Consignation	2 482 139,86	1 661 296,85	13,33	A	F		2,000	F	1,750	-		29 072,69	118 202,16
SA HLM HABITAT FAMILIAL D'ALSACE (fusion absorption DOMIAL)	2018	X Echéance constante	211719 DOMIAL PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	Eis CDC CAISSE DÉPÔT ET Consignation	355 926,50	318 982,79	30,33	A	F		1,850	F	1,640	A-		5 231,32	7 977,16
SA HLM HABITAT FAMILIAL D'ALSACE (fusion absorption DOMIAL)	2018	X Echéance constante	211719 plus 02 prei localif à usage social	Eis CDC CAISSE DÉPÔT ET Consignation	95 084,35	85 932,86	31,92	A	F		2,000	F	1,650	-		1 417,89	1 980,01
TOTAL GENERAL					2 913 150,71	2 066 212,50										35 721,90	128 159,33

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies A l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 18 600,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C + D 18 600,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 2 528 999,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,74

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
20422	20422 Pêcheur accessibilité	Amicale de pêche accessibilité subv investissement 2019 -2023 inclus	Ass AMICALE DE PECHE DE STE CROIX	Association	17 235,98
20422	20422 sté Gym St Léon accessibilité s	sté Gym St Léon accessibilité subv investissement 2020-2024 inclus subv investissement 2020-2024 i	Ass STE GYMNASTIQUE ST LEON	Association	4 127,40
20422	20422 Quilles club accessibilité	Quilles club accessibilité subv investissement 2020-2024 inclus	Ass QUILLES CLUB UNION	Association	3 782,00
					9 326,58
FONCTIONNEMENT (total)					
65568	65568 ATD ADAUHR	Contribution annuelle ATD	SOC ATD- AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE - EX ADAUHR	Etat	243 631,00
65568	65568 Ass maires comm forestières	contribution annuelle association maires communes forestières	Association des COMMUNES FORESTIERES D ALSACE	Association	550,00
65568	65568 brigades vertes	Contribution annuelle brigades vertes	SOC SM GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNEAUX	Etablissement de droit public	300,00
65568	65568 CNAVVF villages fleuris	Contribution annuelle CNAVVF conseil national des villes et fleuris	BRIGADES VERTES Conseil national des Villes et Villages Fleuris	Association	24 000,00
65568	65568 GIC Groupement intérêt cynégétique	Contribution annuelle GIC Groupement intérêt cynégétique lefevre	SOC G.I.C. 'LEFEVRE' GROUP CYNEGEN	Association	175,00
65568	65568 syndicat du parc à grumes	Contribution annuelle syndicat parc à grumes	SOC SYNDICAT DU PARC A GRUMES	Etablissement de droit public	150,00
65568	65568 SYMAPACK Contribution annuelle	Contribution annuelle SYMAPACK SOIT 300 ? X 2 LITS	SYMATAK	Etat	400,00
65568	65568 Syndicat mixte empl forest	contribution annuelle syndic mixte employeur communes forestières	SYNDICAT MIXTE DES EMPLOYEURS COMMUNES FORESTIERES Fo	Etablissement de droit public	600,00
657362	ccas Subvention annuelle	ccas Subvention annuelle	CCAS STE CROIX EN PLAINE	Etablissement de droit public	9 500,00
65748	Amicale Donneurs de sang subv	Amicale des donneurs de sang subv annuelle fonctionnement	Ass AMICALE DONNEURS DE SANG	Association	180 000,00
65748	Apepa Subv annuelle fonctionnement	Apepa Subv annuelle fonctionnement	Ass APEPA	Association	366,00
65748	Air modèle Subv annuelle fonctionnement	Air modèle Subv annuelle fonctionnement	Ass AIR MODELE BLERIOT	Association	366,00
65748	fondation du patrimoine	Subvention annuelle divers	FONDATION DU PATRIMOINE	Association	230,00
65748	2023 OCCE Bosquets classes vertes	Subvention classes vertes 2023 école des Bosquets	OCCE ECOLE LES BOSQUETS	Etablissement de droit public	9 800,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Rose or sub annuelle fonctionnement	Rose or sub annuelle fonctionnement	Ass ROSE D'OR (ASSOCIATION)	Association	366,00
65748	Ass fam Subv annuelle fonctionnement	Ass fam Subv annuelle fonctionnement de l'association	Ass ASSOCIATION FAMILIALE DE STE CROIX	Association	366,00
65748	Dely guggen	Dely guggen subvention annuelle de fonctionnement	DELY'GUGGEN	Association	366,00
65748	S'tumba Hsla 2 subv	subvention annuelle de fonctionnement S'tumba Hsla 2	S'TUMBA HISLA	Association	366,00
65748	Prévention routière	subvention annuelle divers	SOC La prévention routière	Association	200,00
65748	sté Léonia Subv annuelle fonctionnement	STé de chant Léonia Subv annuelle fonctionnement	Ass STE DE CHANT LEONIA	Association	495,00
65748	Union Dép. Sap pompier. OEUVRES SOCIALES	Union Départementale des Sapeurs pompiers (oeuvres sociales) subvention	SOC UDSP UNION DEPARTEMENTALE DES SAP.POMPIERS du haut rhin	Association	320,00
65748	Pêche Subv annuelle fonctionnement	Subv annuelle fonctionnement sté de pêche	Ass AMICALE DE PECHE DE STE CROIX	Association	366,00
65748	Conseil de fabrique concerts	Conseil de fabrique subv concert orgues	CONSEIL DE Fabrique	Etat	500,00
65748	unc Subv annuelle fonctionnement	unc Subv annuelle fonctionnement	Ass UNC AFN Union	Association	366,00
65748	Forma'o ALSH Fonct et repas	Forma'o ALSH 2	FORM'AO	Association	1 461,00
65748	Arc Subv annuelle fonctionnement	Fonctionnement et repas Arc Subv annuelle fonctionnement	Ass ARC CLUB	Association	366,00
65748	Ass fam Subv annuelle revues biblio	Ass fam Subv annuelle revues revues biblio	Ass ASSOCIATION FAMILIALE DE STE CROIX	Association	350,00
65748	Quilles union subv fonctionnement	Quilles club union subv annuelle fonctionnement	Ass QUILLES CLUB UNION	Association	366,00
65748	Sté Histoire et généalogie ANNUAIRE	Sté Histoire et généalogie ANNUAIRE	Ass sté d'histoire et de généalogie de sté-croix-en-plaine	Association	300,00
65748	sté histoire et généalogie subv fonct	sté histoire et généalogie Subv annuelle fonctionnement	Ass sté d'histoire et de généalogie de sté-croix-en-plaine	Association	366,00
65748	subv agimapak frais transports	subv agimapak la roselière frais transports	AGIMAPAK LA ROSELIERE	Association	600,00
65748	le fil créatif subv ann fonctionnement	le fil créatif subv ann fonctionnement	LE FIL CREATIF	Association	366,00
65748	Forma'o subv annuelle fonctionnement	Forma'o subv annuelle fonctionnement	FORM'AO	Association	366,00
65748	Mémorial alsace moselle subvention	Mémorial alsace moselle subvention	ass amis du mémorial d'Alsace Moselle	Association	100,00
65748	Subvention CIM (cf loc)	Subvention CIM (cf loc)	Ass CIM Centre instruction musicale	Association	2 916,00
65748	Conseil fabrique- fuel église	subvention annuelle divers - fuel église	CONSEIL DE Fabrique	Etat	600,00
65748	Running Subv annuelle fonctionnement	Running Subv annuelle fonctionnement	Ass STE CROIX RUNNING CLUB	Association	366,00
65748	Sap pompiers union départ	Subvention à l'amicale des sapeurs pompiers pour l'adhésion à l'UDSP	Ass AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS STE	Association	1 108,00
65748	Elle'zas subvention annuelles de fonctio	Elle'zas subvention annuelles de fonctionnement	Ass ELLE'ZAS	Association	366,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Moto club subv fonctionnement	Moto club subv annuelle fonctionnement	SOC MOTO CLUB DE LA PLAINE	Association	366,00
65748	GAS groupement action sociale - annuel	GAS groupement action sociale - annuel	SOC GROUPEMENT ACTION SOCIALE DES COLLECIVITES TERRITORIALES DU HAUT	Association	720,00
65748	Ass conserv monumen	Subvention annuelle divers	Ass ACMN ASS	Association	35,00
65748	Théâtre du quioproquo Subv annuelle fonct	Théâtre du quioproquo Subv annuelle fonctionnement	CONS.MONUM.NAPOLEON THEATRE DU QUIPROQUO	Association	366,00
65748	Sap Pomp Subv annuelle fonctionnement	Sapeurs pompiers amicale - Subv annuelle fonctionnement	Ass AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS STE	Association	1 267,00
65748	CIM Subv annuelle fonctionnement	CIM Subv annuelle fonctionnement	Ass CIM Centre instruction musicale	Association	366,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
DGS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
rédauteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
rédauteur ppal 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,72	9,72	9,02	0,00	9,02
Technicien principal 3e classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
adjoint technique	C	4,00	1,27	5,27	4,77	0,00	4,77
agent de maîtrise	C	2,00	1,45	3,45	3,45	0,00	3,45
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,82	0,82	0,82	0,00	0,82
ATSEM ppal 1er classe	C	0,00	0,82	0,82	0,82	0,00	0,82
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM ppal 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	3,54	16,54	15,74	0,00	15,74

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également complabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recouvrement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondant pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
IV	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				17 972,48		
CAE espaces verts 20H HEBDO janv à avril 2023	C	TECH		4 493,12	A	CDD CAE CUI
CAE espaces verts 20H HEBDO janv à avril 2023 + renouvellem	C	TECH		13 479,36	A	CDD cae cui
TOTAL GENERAL				17 972,48		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 60 %.
332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
333-1-333-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 ou CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 9 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Définition d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
01/01/2020 - 6281 cotisation à l'hectare	ASS FONCIERE Eguisheim	ASS FONCIERE Eguisheim		0,00
01/01/2020 - 6281 Cotisations selon nombre de pompiers volontaires	UDSP UNION DEPARTEMENTALE DES SAP.POMPIERS du haut rhin	SOC UDSP UNION DEPARTEMENTALE DES SAP.POMPIERS du haut rhin		0,00
01/01/2020 - 6281 cotisation à l'hectare	ASS FONCIERE Ste-Croix-en-Plaine	ASS FONCIERE Ste-Croix-en-Plaine		0,00
01/01/2020 - 6281 CBO cotisation obligatoire sur vente de bois	FRANCE BOIS FORET	FRANCE BOIS FORET		0,00
01/01/2020 - 6281 cotisation à l'hectare	ASS FONCIERE Herrlisheim	ASS FONCIERE Herrlisheim		0,00
01/01/2020 - 6281 cotisation à l'hectare	ASS FONCIERE Logelheim	ASS FONCIERE Logelheim		0,00
01/01/2020 - 6281 Concours et cotisations	ASS FONCIERE Sundhoffen	ASS FONCIERE Sundhoffen		0,00
01/01/2020 - 6281 contribution à l'hectare	ONF AGENCES	ONF AGENCES		816,62
01/01/2013 -	COLMAR AGGLOMERATION	COLMAR AGGLOMERATION	Collectivité Locale - Groupement de Collectivités Association	0,00
01/01/2014 - 65548 contribution organisme de regroupement	ASSOCIATION des COMMUNES FORESTIERES D'ALSACE	ASSOCIATION des COMMUNES FORESTIERES D'ALSACE		242,49
01/01/2014 - 6281 concours et cotisation	ASS MAIRES DU HAUT-RHIN	ASS MAIRES DU HAUT-RHIN		1 379,20
01/01/2014 - 65548 contribution organisme de regroupement	SM GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX BRIGADES VERTES	SOC SM GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX BRIGADES VERTES	Association	0,00
01/01/2014 - 65548 contribution organisme de regroupement	SYNDICAT DU PARC A GRUMES	SOC SYNDICAT DU PARC A GRUMES		0,00
01/01/2014 - 65548 contribution organisme de regroupement pour 1 lit	SYMAPAK	SYMAPAK		600,00
01/01/2014 - 65548 contribution organisme de regroupement p	SYNDICAT MIXTE DES EMPLOYEURS COMMUNES FORESTIERES Fo	SYNDICAT MIXTE DES EMPLOYEURS COMMUNES FORESTIERES Fo	Autres Etab. Publiques et Org. Internationaux	0,00
01/01/2014 - 65548 contribution organisme de regroupement	G.I.C. 'LEFEVRE' GROUP.CYNEGEN	SOC G.I.C. 'LEFEVRE' GROUP.CYNEGEN	Association	150,00
01/01/2017 - 65548 contribution organisme de regroupement	Conseil national des Villes et Villages Fleuris - CNVVF	Conseil national des Villes et Villages Fleuris - CNVVF	Association	175,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2017 - 65548 contribution organisme de regroupement	ATD- AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE - EX ADAUHR	SOC ATD- AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE - EX ADAUHR		500,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS	06/09/2001		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		70 735,56	70 735,56
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		18 600,00	18 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	18 600,00	18 600,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		52 135,56	52 135,56
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	52 135,56	52 135,56
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	70 735,56	384 791,91	118 019,80	573 547,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 192 718,48	III 2 192 718,48
Ressources propres externes de l'année (a)		232 000,00	232 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	57 000,00	57 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	175 000,00	175 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 960 718,48	1 960 718,48
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 849,18	1 849,18
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	3 750,15	3 750,15
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	6 400,00	6 400,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	31 956,21	31 956,21
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 044,46	3 044,46
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	1 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 912 718,48	1 912 718,48

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 192 718,48	21 242,00	0,00	481 569,71	2 695 530,19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 573 547,27
Ressources propres disponibles	IV 2 695 530,19
Solde	V = IV – II (8) 2 121 982,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

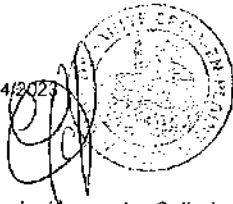
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Sainte-Croix-en-Plaine, le 05/04/2023
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Sainte-Croix-en-Plaine, le 05/04/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES : Pour : 23

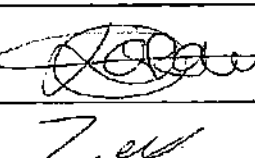
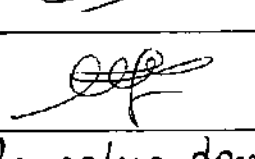
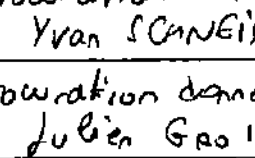
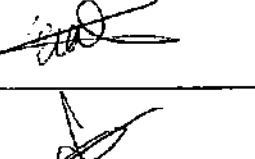
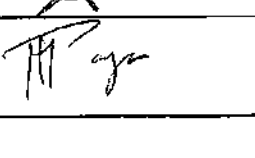
Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 30/03/2023

01 ACKERMANN Mario	
02 MULLER Eric	
03 GODDE Séverine	
04 GILG Stéphane	
05 GAXATTE-HECHINGER Magali	Procuration donnée à Séverine Godde
06 GROSS Julien	
07 SCHNEIDER Yvan	
08 ROHN Jean-Luc	
09 WEISS Jean-Marie	
10 KERN-ACKERMANN Patricia	Procuration donnée à Stéphane Gilg
11 RIST Frédéric	
12 ELSE-BOBENRIETH Nicole	
13 GAYRARD Florence	

ARRETE ET SIGNATURES

14 GERBER Olivier	
15 FONTAINE Sabine	
16 DORAIN Véronique	
17 ZEMB David	
18 DARKAOUI Hélanda	
19 MARTINS Sandrine	Procuration donnée à Yvan SCHNEIDER
20 ETTWILLER Céline	Procuration donnée à Julien GROS
21 CARABIN Eric	
22 LENDER Marie-Thérèse	
23 PAYAN Marc	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/04/23, et de la publication le 21/04/2023



A Sainte-Croix-en-Plaine, le 21/04/2023